



La Laïcité : une histoire, une notion, un principe de droits

publié le 07/03/2013 - mis à jour le 26/06/2014

Descriptif :

Une après-midi de conférences sur la Laïcité - Le 27 mars 2013



En partenariat avec le Palais de justice de Poitiers, le Pôle civique et l'inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie et d'éducation civique vous proposent :

le mercredi 27 mars une après-midi de conférences sur la Laïcité
au Palais de justice de Poitiers à partir de 14h00.

Une **approche croisée de la Laïcité** sera proposée à cette occasion, grâce au regard d'un historien de l'Université de Poitiers, d'un spécialiste des sciences des religions correspondant de l'Institut Européen des Sciences des Religions (IESR), d'un représentant d'une entreprise (la MAIF) et d'un professeur de droit public de l'Université de Poitiers.

- ▶ M. Jérôme Grévy, professeur d'histoire contemporaine, Université de Poitiers / Institut d'études politiques.
- ▶ M. Christian Bernard, professeur honoraire d'histoire-géographie, correspondant de l'Institut Européen en Sciences des Religions (IESR), interviendra sur "*La Laïcité aujourd'hui, en France et ailleurs.*"
- ▶ M. Mahiedine Ouali, responsable du "département engagement sociétal et mutualiste" à la MAIF.
- ▶ Mme Céline Lageot, professeur de droit public, Université de Poitiers.

 [Annonce de la journée Laïcité : une histoire, une notion, un principe de droits](#) - (PDF de 246.1 ko)
Programme du 27 mars 2013

Pour participer à cette après-midi, il vous suffit de vous inscrire via Intranet.

○ [La Laïcité aujourd'hui, en France et ailleurs, par Christain Bernard.](#)

Plus d'un siècle après la loi de séparation de 1905, la laïcité est considérée par la grande majorité des Français comme l'une des valeurs clefs de la République. En un siècle, elle est passée de la seule inscription juridique à une présence constitutionnelle avec les IV^e et V^e Républiques, et, fait encore plus marquant, cette laïcité française est fortement installée dans les mentalités, dans la culture.

Si le temps n'est plus où la République craignait la concurrence de l'Eglise catholique dans le domaine public, un nouveau paysage religieux, impossible à prévoir en 1905, vient peut-être pas mettre en péril la laïcité[1] comme certains le prétendent, mais du moins, sérieusement la questionner.

Ce régime français de laïcité est-il unique ? Comment les autres pays occidentaux, tant en Europe qu'aux Etats-Unis, gèrent-ils cette régulation du religieux ? Un rapide regard sur leurs positionnements nous montrera qu'en fait toutes les grandes démocraties modernes connaissent, à leur manière une laïcité, même si ce n'est pas le terme

employé par elles.

Vous retrouverez la totalité de *l'exposé de Christian Bernard* [🔗](#), sur son site.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.